

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 24 juillet 2018 N° 357

Les douaniers de Dunkerque saisissent près de 10 tonnes de cigarettes de contrebande dans un conteneur

Le lundi 23 juillet 2018, les agents de la brigade des douanes de Dunkerque, suite à un ciblage recoupé avec des informations issues de la coopération douanière internationale, procèdent au contrôle d'un conteneur déchargé au port de Dunkerque.

Le manifeste du navire indique que le conteneur en provenance de Dakar (Sénégal) contient des articles de cuisine en plastique. L'ouverture du conteneur permet de découvrir des cartons contenant des cartouches de cigarettes. Au total, ce sont près de 50 000 cartouches, soit près de 10 tonnes de cigarettes, qui sont découvertes. Aucun justificatif régulier pour l'importation ne pouvant être fourni, ces cigarettes de contrebande seront saisies par les douaniers.

Au regard de la quantité, il s'agit d'une saisie exceptionnelle effectuée par les services douaniers dans le cadre du plan de lutte contre la contrebande de tabacs déployé sur le territoire national. En 2017, plus de 74 tonnes de produits du tabac ont été saisies par les agents de la direction régionale des douanes et droits indirects de Dunkerque.

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « Je félicite les agents de la direction régionale des douanes de Dunkerque qui illustrent par cette saisie exceptionnelle le travail de l'ensemble des services douaniers qui contribuent au quotidien à la lutte prioritaire contre la contrebande de tabacs. Je leur demande d'être intraitables pour combattre le tabac illicite qui est à la fois l'ennemi de la santé des Français et des buralistes, seul réseau légal de distribution de tabac en France ».

En 2017, 238,2 tonnes de tabacs ont été saisies sur le territoire national et 112,3 tonnes à l'étranger sur renseignement de la douane française.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de la saisie : https://www.flickr.com/gp/douanefrance/G52Y60

La vidéo de la saisie : https://youtu.be/UJrfabdUWfE

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN Douane 01 53 18 45 03 01 57 53 41 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr presse@douane.finances.gouv.fr

